

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
de l'école secondaire Bon-Pasteur
le 18 novembre 2024 à 18 h 30 à la bibliothèque

	Sont présents :	Sont absents :
Représentants des parents :	Demers, Mario Duchesne, Isabelle Jean, Julie Pelletier, Mélissa Audet, Mélanie	D'Anjou, Daisy
Représentants des enseignants :	Mallet, Nadine St-Pierre, Éric	Bourgault, Karine
Représentant de la direction :	Nadeau, Lucie	
Représentant du personnel de soutien :	Caron, Julien	
Représentante des professionnels :	St-Pierre, Cynthia	
Représentants des élèves :	St-Pierre, Sophie Talbot, Charlie	
Représentante de la communauté :	Harvey, Candide Lemelin, Érika	

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Le quorum est confirmé. La tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement de l'école secondaire Bon-Pasteur peut donc avoir lieu.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Mario Demers **propose, appuyée par** Isabelle Duchesne **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

1-CE-2024-11-18

3. Dispense de lecture, suivi et approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024.

Madame Lucie Nadeau procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024.

Sophie St-Pierre **propose, appuyée par** Monsieur Éric St-Pierre **d'approuver** le procès-verbal du 30 septembre 2024, tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Approuvé.

2-CE-2024-11-18

4. Période de questions réservée au public

Il n'y a pas de public présent à la rencontre du conseil d'établissement. De ce fait, il n'y a pas de période de questions.

5. Suivi budgétaire 2024-2025 et allocation des mesures dédiées et protégées pour 2024-2025;

Madame Nadeau présente le suivi budgétaire au 30 octobre 2024.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire Bon-Pasteur confirme que son centre de services scolaire lui a transféré un montant de 347 845 \$, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire Bon-Pasteur confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Ces sommes seront utilisées tel que défini dans le plan de déploiement présenté :

Mesures dédiées :

- Seuil minimal de services pour les écoles (15025) : **154 134 \$**
- Formation continue sur l'usage pédagogique des technologies (15084) : **500 \$**
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103) : **5 429 \$**
- École accessible et inspirante (15231) : **18 787 \$**
- Soutien à l'intégration en classe des EHDAA (15312) : **4 885 \$**

Mesures protégées :

- Aide alimentaire (15012) : **4 704 \$**
- Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (15021) : **32 458 \$**
- Activités parascolaires au secondaire (15028) : **111 543 \$**

- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031) : **2 918 \$**
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186) : **12 487 \$**

Madame Nadeau présente également les demandes pour des dépenses et revenus au Fonds 2.

251-PROMO → Revenus des ventes de vêtements des Pionniers : 74,75 \$
 251-PROMO → Dépenses pour l'achat de vêtements des Pionniers vendus aux élèves : 1 329, 12 \$
 251-PROMER → Une bourse de 500 \$ sera remise en septembre 2025
 SURPLUS → Revenus d'intérêt du mois d'août : 148,84 \$

Il est également autorisé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement :

La possibilité de faire l'achat lot de chandails volleyball et de basketball

- Lot de chandail de volleyball; équipes féminines (34 chandails X 35,00\$ = 1190,00 \$ taxes incluses)
- Lot de jersey de basketball; équipes masculines (18 camisoles X 65,00\$ = 1170,00 \$ taxes incluses)

Les dépenses prévues pour l'activité de Noël 2024-2025

Déjeuner pour tous les élèves : 1045 \$ (*possibilité d'une commande de 150,00 \$ pour les œufs*)

Transport vers l'aréna : 1700 \$

Location de la glace : 339 \$

Artiste/ hypnotiseur / spectacle : 1500 \$

Toast des fêtes : 150 \$

Achat de surprises / friandises des fêtes : 100 \$

Budget estimé : 4 834 \$

Le dîner est à la charge des élèves puisque le repas sera disponible à l'achat de la carte-repas.

Madame Nadeau demande l'autorisation des membres du conseil d'établissement afin de tenir différentes campagnes de financement pour ces groupes ciblés à l'école. Les moyens de financements sont les suivants :

- Projet de cartes de Noël pour remettre aux différentes résidences de personnes âgées sur le territoire de L'Islet au profit du service de l'aide alimentaire.
- Souper bénéfique musical organisé par les élèves de musique et les élèves de la Tablee des chefs (23 janvier 2025) au profit du département de musique et du service de l'aide alimentaire.
- Groupe de CPC et FPT; préparation de sauce à spaghetti afin de financer une activité pour ces élèves.

Monsieur Éric St-Pierre **propose et appuyé par** Madame Mélanie Audet, **d'adopter** les dépenses et revenus au Fonds 2, tel que présenté ci-dessus.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

3-CE-2024-11-18

6. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (art.75.1);

Madame Lucie Nadeau présente les différentes informations concernant le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Ces informations ont également été acheminées à l'ensemble des parents des élèves par le biais de la dernière édition du Liaison-parents.

Monsieur Julien Caron **propose, appuyée par** Madame Isabelle Duchesne, **d'adopter** le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école tel qu'il nous ait présenté.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

5-CE-2024-11-18

7. Suivi au projet éducatif (art.37);

Madame Nadeau présente les différents changements en lien avec les objectifs du projet éducatif de l'école. En autres, ces derniers se rapportent à la section de la réussite des élèves, le taux d'absentéisme ainsi que le sentiment d'appartenance des élèves envers leur école. Il s'agit de points d'information afin de présenter ces derniers au conseil d'établissement.

8. Cadre local d'organisation scolaire 2025-2026 (Temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option) (art.86);

Madame Lucie Nadeau présente le document *Cadre local d'organisation scolaire 2025-2026*.

Madame Julie Jean **propose l'approbation** du cadre local d'organisation scolaire 2025-2026 et **est appuyé par** Charlie Talbot.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

6-CE-2024-11-18

9. Orientation générale en vue de l'enrichissement et l'adaptation des objectifs et des contenus par l'élaboration de programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves (art.85) ;

Madame Lucie Nadeau présente globalement l'orientation générale de ce point. Un document de présentation sera créé pour distribution aux élèves du primaire et aux élèves de l'école.

10. Programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement d'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'école (art.87) ;

Madame Isabelle Duchesne **propose, appuyé** par Madame Cynthia St-Pierre, **d'approuver** qu'aient lieu les activités nécessitant un changement d'horaire et l'offre des activités parascolaires.

Résolu à l'unanimité

Approuvé.

7-CE-2024-11-18

11. Programmation des activités de Noël pour les élèves;

Monsieur Julien Caron présente en bloc la programmation des activités de Noël pour la journée complète du vendredi 20 décembre prochain (jour 5). À l'horaire : déjeuner pour l'ensemble des élèves, partie de hockey et patinage libre à l'aréna. Il y aura également un dîner qui sera disponible à l'achat d'une carte-repas. Pour l'après-midi, le conseil des élèves souhaiterait offrir un spectacle d'un hypnotiseur et de nombreuses activités qui rassembleront l'ensemble des élèves afin de bien terminer l'année 2024.

12. Planification de la consultation auprès des élèves;

Madame Lucie Nadeau mentionne aux membres du conseil d'établissement le devoir d'effectuer une consultation auprès des élèves une fois par année. Une consultation concernant le projet de la cour d'école a déjà été réalisé au début du mois d'octobre dernier. L'ensemble des élèves de l'école a été consulté concernant les différentes zones possibles à aménager sur le terrain extérieur de l'école. Il est suggéré de prendre en considération cette consultation comme consultation officielle des élèves pour l'année en cours. Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec cette suggestion pour la consultation de cette année.

13. Rapport du conseil des élèves;

Charlie Talbot et Sophie St-Pierre mentionnent le taux de participation à l'activité d'Halloween, qui est de 88,5 %.

14. Rapport du représentant au comité de parents;

Il n'y a pas de compte-rendu à faire concernant ce point.

15. Correspondances;

Nous avons reçu une correspondance de la Fédération des comités de parents du Québec : dépliant promotionnel (différents contenus accessibles par code QR).

16. Sujet divers :

16.1 Conférence pour les élèves

Madame Julie Jean présente l'organisme *Santé mentale Chaudière-Appalaches*. Ce dernier offre une grande diversité d'activités et de conférences portant sur différents sujets (estime de soi, santé mentale, etc.). Les dépliants d'information recueillis par Madame Jean seront acheminés aux services complémentaires de l'école (professionnels) afin de vérifier la possibilité de bonifier l'offre des ateliers offerts à la population étudiante et ainsi, éviter les possibles doublons.

16.2 Confidentialité

Madame Mélanie Audet souligne un malaise vécu lors de la précédente rencontre de parents qui s'est déroulée le jeudi 14 octobre dernier. Étant parents d'un élève et en attente de rencontrer les enseignants de leur enfant, elle questionne la proximité des tables entre les enseignants pour assurer la confidentialité. Les emplacements seront modifiés pour les prochaines rencontres de parents, afin de prévoir un espacement adéquat entre les tables.

16.3 Moyens de communication

Madame Mélanie Audet mentionne que les moyens de communication utilisés par les différents enseignants sont variés et qu'il est parfois difficile de s'y retrouver pour faire un suivi auprès de leur enfant. Nous verrons à améliorer le tout en utilisant principalement la plateforme Mozaïk afin d'uniformiser les communications pour transmettre les informations sur les travaux et les examens à venir.

17. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 3 février 2024 à 18 h 30.

18. Levée de l'assemblée

Monsieur Mario Demers **propose, appuyé par** Sophie St-Pierre, que la séance soit levée à 20 h 56.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

8-CE-2024-11-18

Président(e),

Directrice,

Julie Jean

Lucie Nadeau